
Adresse de la société populaire de Heuqueville, district d'Andely [Les Andelys, Eure], lors de la séance du 4 brumaire an III (25 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Heuqueville, district d'Andely [Les Andelys, Eure], lors de la séance du 4 brumaire an III (25 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 53-54;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21160_t1_0053_0000_9

Fichier pdf généré le 04/10/2019

républicaine. Continuez à surveiller les mauvais citoyens et à déconcerter leurs complots. La République triomphera de ses ennemis.

CABASSON fils, *président*,
FLEURY, CUEUR, *secrétaires*.

6

La société populaire de Gueugnon-sur-Arroux, district de Bellevue-les-Bains [ci-devant Bourbon-Lancy, Saône-et-Loire], **félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, l'invite à rester à son poste, maintenir le Gouvernement révolutionnaire et anéantir les agitateurs et les anarchistes. Son cri de ralliement a été et sera toujours : Vive la Convention nationale ! Elle annonce ensuite qu'elle va déposer dans la caisse du receveur du district la somme de 963 L pour servir à la construction d'un vaisseau.**

Mention honorable et insertion au bulletin (15).

[*La société populaire et républicaine de Gueugnon-sur-Arroux à la Convention nationale, le 15 vendémiaire an III*] (16)

Vive la République, vive la Convention nationale !

Adresse que présente à la Convention nationale la société populaire et républicaine de Gueugnon-sur-Arroux, chef-lieu de canton du district de Belle-Vuë-les-Bains, département de Saône-et-Loire.

Le quinze vendémiaire de la 3^e année de la République française une, indivisible, populaire et triomphante.

Législateurs

Les moyens d'étendre la gloire de la République et de la faire triompher de ses implacables ennemis sur tous les éléments, sont depuis longtemps parmi nous à l'ordre du jour.

Déjà notre commune a peine composée de 1200 individus a fourni de nombreux défenseurs à nos armées. 82 chemises, 43 paires de bas, 38 paires de souliers, 26 paires de guêtres, 6 pantalons, 18 draps, 36 livres de charpie et 116 L en assignats sont les offrandes que les cultivateurs patriotes et les républicains de cette commune, composée d'agriculteurs peu fortunés, se sont empressés de déposer sur l'autel de la Patrie pour l'entretien de nos braves volontaires.

Bientôt cette même commune portera au district le produit particulier de ses offrandes pour la construction d'un vaisseau dont le départe-

ment de Saône-et-Loire a ouvert la souscription par un arrêté du 8 fructidor dernier.

Mais, Citoyens Législateurs, la société populaire et républicaine de Gueugnon avoit déjà par un arrêté particulier devancé le vœu du département; sa souscription étoit même remplie, elle étoit sur le point d'en adresser directement le produit à la Convention, lorsqu'elle a reçu l'arrêté de l'administration qui dans son arrondissement ordonne le versement des souscriptions relatives à la construction d'un vaisseau dans la caisse du receveur de chaque district.

La société, qui a toujours donné l'exemple de son respect pour les autorités constituées, s'est aussitôt départi du projet qu'elle avoit de vous adresser directement le produit de sa souscription particulière.

Elle s'élève à *neuf cent soixante trois livres* en assignats.

Mais en déposant comme elle va le faire, cette somme dans la caisse du receveur du district, la Société espère vous offrir avec le témoignage de son zèle pour la prospérité de la chose publique, une preuve de sa soumission pour les corps administratifs, dans tout ce qu'ils ordonneront, de conforme à la loi ou d'utile à la République.

Courageux défenseurs de notre liberté, restés à votre poste, maintenez le gouvernement révolutionnaire, conservés l'attitude fière et imposante contre la quelle doivent se briser toutes les intrigues et qui fait le désespoir des agitateurs et des anarchistes. Que le glaive de la loi frappe indistinctement ces hommes pervers, les aristocrates, et tous les ennemis du bien public : mais que la justice ne redevienne plus un instrument aveugle pour servir aux projets liberticides des ambitieux et des tyrans !

Législateurs, vous êtes les Représentans d'un grand peuple, vous devez le tribut de vos jours à notre bonheur ! Mais s'ils étoient en danger, parlez et vous nous trouverez toujours prêts à sacrifier les nôtres pour votre conservation... Notre cri de ralliement a toujours été et sera toujours : Vive la Convention nationale !

Ce sont les sentimens que vous expriment les membres composant la société populaire et républicaine de Gueugnon.

LAGRANGE, *président*, DUMAINE, LEFEBVRE,
LEROUX, MICHEL cadet, *secrétaires*.

7

La société populaire de Heuqueville, district d'Andely, [Les Andelys, Eure] **témoigne à la Convention nationale sa reconnaissance sur l'énergie qu'elle a déployée depuis le 9 thermidor, époque à jamais mémorable où elle a anéanti le tyran et son règne affreux. Elle l'invite à rester à son poste et à faire disparaître les restes impurs du tyran, qui s'agitent encore pour ramener le peuple à la servitude par le chemin du crime; elle jure de**

(15) P.-V., XLVIII, 41.

(16) C 323, pl. 1378, p. 13. *Bull.*, 8 brum. (suppl.).

ne reconnoître d'autre point de ralliement que la Convention nationale et de mourir, s'il le faut, pour elle.

Mention honorable et insertion au bulletin (17).

[*La société populaire de Heuqueville à la Convention nationale, le 21 vendémiaire an III*] (18)

Citoyens Représentants du peuple français,

La société populaire fraternelle et Républicaine de la commune de Heuqueville, canton et district d'Andely, département de l'Eure, vous adresse ses sentiments de reconnaissance pour l'énergie vraiment républicaine que vous avez déployée depuis le 9 thermidor, époque à jamais mémorable ou vous avez anéanti le tyran et son règne affreux; continuez, citoyens Représentants à rester ferme au poste ou la confiance du peuple vous a placé et ou il saura vous soutenir contre les attaques sans cesse renaissantes des ennemis de la patrie; agissez avec la même fermeté pour faire disparaître les restes impurs du tyran qui, dans leur impuissance, s'agitent encore, jurent de nous ramener à la servitude par les chemins du crime; nous avons tous juré de plus tôt mourir mil fois que de courber de nouveau notre tête sous le même joug d'où vous nous avez tiré et le peuple ne jure pas en vain.

Pour nous, nous aimons et chérissons la liberté, l'égalité, nous aimons le gouvernement révolutionnaire que vous avez organisé parce qu'il est fondé sur la justice; nous saurons toujours résister aux insinuations dangereuses de nos ennemis et jamais nous ne reconnaitrons d'autre point de réunion que la Convention nationale. S'il le faut, nous saurons mourir pour elle et notre dernier cri sera vive la Convention, vive la République.

Présenté et délibéré ce jourd'hui 21 vendémiaire l'an 2^e [sic] de la République une et indivisible.

GEUZE, *président*, CHEDEVILLE,
GRIAN, *secrétaires*.

8

Les administrateurs du district de Laon [Aisne] félicitent la Convention nationale sur le nombre des victoires remportées par nos phalanges républicaines et l'invitent à continuer ses glorieux travaux pour le bonheur du peuple.

Mention honorable et insertion au bulletin (19).

(17) P.-V., XLVIII, 42.

(18) C 325, pl. 1404, p. 8.

(19) P.-V., XLVIII, 42.

[*L'administration régénérée du district de Laon aux représentants du peuple français, le 29 vendémiaire an III*] (20)

Vous avés soufflé sur les orages que le crime n'a cessé de conjurer contre vous, et les orages sont tombés sur les têtes coupables qui menaçaient les vôtres. Vous avez dit à nos braves guerriers, soyez vainqueurs des tyrans et de leurs esclaves; et nos phalanges républicaines ont triomphé des esclaves, et les rois éperdus de frayeur ont été cacher leur honte à l'ombre des trônes qui chancellent dans toutes les régions de l'Europe.

Voyez quelle est votre puissance! il ne vous reste plus qu'à faire justice de ces intrigans, de ces déprédateurs, de ces hommes de sang qui pèsent encore sur la patrie, qui voudraient rivaliser avec vous et qui ne cherchent à perpétuer la terreur que pour échapper au glaive inexorable de la loi. Soyez terribles aux méchants, rassurez les bons contre des attentats nouveaux, et bientôt vous verrez la Révolution s'avancer vers le terme ou nous désirons tous de la voir arriver.

Sure de votre courage, l'administration régénérée du district de Laon, vous adjure de consommer le bonheur du peuple magnanime qui vous en a donné tous les moyens. Vous avez pris l'engagement de le rendre heureux; nous prenons aussi celui de vous seconder de toutes nos forces.

Nos éloges n'iront pas au-devant des devoirs que vous avez encore à remplir. Appelés du sein de nos paisibles familles aux fonctions administratives, nous ne savons pas apprêter les parfums enivrants de la flatterie. Mais voudriez vous être traités comme les agens de l'ancien régime? Voudriez-vous que l'esprit public à sa naissance perdit cette fierté virginale qui constitué le caractère de sa jeunesse? des hommes libres se deshonoreraient les uns par l'offrande, les autres par la jouissance de la louange. C'est à la République seule que nous devons nos hommages. Les hommes ne sont rien; la Convention est le foyer central de la liberté, la République est tout. Aussi nous écrivons nous avec tous les Français. Gloire à la Convention nationale et vive à jamais la République une et indivisible.

Suivent une dizaine de signatures.

9

La société populaire de Guingamp [Côtes-du-Nord] proteste de son inviolable attachement à la Convention nationale et l'invite à rester à son poste pour consolider la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République.

Mention honorable et insertion au bulletin (21).

(20) C 323, pl. 1384, p. 40.

(21) P.-V., XLVIII, 42.